

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3159 - Vendredi 18 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Juwa maintient la pression



Photo d'archive

COOPÉRATION INTERNATIONALE

**Les ambassadeurs
d'Australie, du Sud
Soudan et du Benin
présentent leurs
lettres de créance**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



L'EXIM BANK COMORES SA, prend cette opportunité pour souhaiter à tous les musulmans et musulmanes, ses meilleurs vœux pour ce mois sacré de Ramadan. Vous souhaitant de vivre ce mois dans la sérénité, la paix, solidarité et saisir les nombreux moments de quiétudes de ce mois béni afin d'élever des prières pour la prospérité et le bien-être de notre pays et de nos concitoyens, de prier constamment pour la paix et la concorde entre les peuples et les nations.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une stratégie nationale de prévention des catastrophes naturelles

Le président de la République a participé au lancement du Projet de Renforcement de la Résilience aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique à Mohéli. Un document de stratégie nationale pour la prévention et la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et aux effets climatiques est en cours d'élaboration.

Le Président de la République a participé au lancement du Projet de Renforcement de la Résilience aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique, qui s'est tenu sur l'île de Mwali. Ce projet est dirigé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui le finance en partie, et par le ministère de l'Intérieur en charge de la sécurité civile.

Azali Assoumani s'est félicité du lancement de ce projet d'envergure visant à réduire les effets dévastateurs du changement climatique. Le projet en question encourage les



Le président Azali au lancement du Projet de Renforcement de la Résilience aux risques de catastrophes liées au changement climatique

initiatives visant à soutenir et accompagner la réduction des effets dévastateurs du changement climatique sur notre environnement. C'est pourquoi, le chef de l'Etat a inscrit

parmi ses priorités, la préservation de la nature et la protection de l'environnement. « Cette situation exige de la part des autorités et de la population, une veille constante, une

expertise pointue, une éducation adaptée des populations locales et une sensibilisation soutenue sur les effets éventuels des changements climatiques », lance le président

Azali Assoumani.

Le président de la République souligne la nécessité d'adapter les institutions à la gestion des risques et des catastrophes naturelles. C'est ainsi qu'un document de Stratégie Nationale pour la prévention et la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et aux effets climatiques est en cours d'élaboration. « Une campagne de sensibilisation s'avère nécessaire pour conscientiser la population face aux risques éventuels de nos actions sur le changement climatique », poursuit-il.

Avec le lancement de ce projet, qui tient compte non seulement de la vulnérabilité des îles mais qui entre également dans le cadre de la politique gouvernementale pour le développement durable, le gouvernement comorien prouve sa capacité à travailler en collaboration avec ses partenaires, mais aussi être à la hauteur des ambitions nécessaires pour l'émergence du pays.

Mohamed Youssouf

CONSOMMATION ET RAMADAN

Des prix encore abordables

"Par la grâce de Dieu, on a tout », se réjouit dame croisée au marché « chindo chamboini » dans le centre de la capitale. L'avis n'est pas partagé. Des deux côtés, il y a divergences. Vendeuses et clients s'indignent de certains prix. « Quand aujourd'hui, nous achetons le poisson entier à 3500 fc, comment allons-nous faire au milieu ou à la fin ? », se questionne Mma Djoumoi. Cette dernière affirme que le kilo de poisson peut s'acheter mais il faut à un moment être riche, car « nous pouvons l'acheter trois à quatre fois, mais après cela deviendra impossible ».

Pour rappel le kilo de poisson est vendu entre 1500 et 2000 fc. Le manioc et les bananes sont au-dessus de tout. Le tas de dix bananes

vertes est à mille francs. « C'est inadmissible, nous achetons dix clous de bananes à 1000 fc et six petits boules de maniocs au même prix. Non il faut trouver vite une solution sinon on volera pour ne pas mourir de faim », s'irrite Marie.

Si on jette un coup d'œil dans les marchés de la capitale, l'humeur n'est pas le même. Certains ménages se sentent soulagés par les coûts alors que d'autres continuent à réclamer plus de modération. « Les seules denrées qu'on arrive à acheter c'est le fruit à pain, trois pour 500 fc et le riz ordinaire, 300 fc le kilo », montre encore Marie.

Pour les marchands et marchandes, ce n'est pas le bonheur. Mais certains expliquent qu'ils ne peuvent pas sacrifier leur force, faire des allers-retours dans les champs,

surtout que les pluies ne sont pas abondantes, et « venir faire des dons ». « Si le gouvernement nous venait en aide, mais dans le cas contraire on fera ce qu'on peut », s'explique un vendeur de manioc au marché de volovolo. Pour certains vendeurs et acheteurs, l'émotion ne se cache pas. Ils acceptent que les prix ne soient pas si bas mais contrairement aux années passées on peut acheter sans se ruiner. « Les prix sont abordables, dieu merci », affirme une acheteuse, Maman Rayane.

A.O Yazid



Des denrées en quantité. Bananes, manioc, poissons, fruit à pain... le marché est bien approvisionné en ce premier jour de ramadan. Seulement, des prix qui ne plaisent pas à tout le monde. Tous les ménages ne sont pas

satisfaits. Pour certaines, c'est la première fois que le ramadan commence avec une telle abondance des denrées alimentaires, à des prix accessibles pour le panier de la ménagère.

HABARI ZA UDUNGA

"Je viens" ou le perpétuel retour

Comme tous les ans, à la même période, ceux qui sont partis loin de chez eux, les "Je viens", débarqueront dans les îles de la lune, pour les grandes vacances. C'est l'occasion pour les uns et les autres de prendre une grande bouffée d'oxygène, dans le vrai sens du mot. Les raisons qui les amènent de si loin, vers le pays natal, sont nombreuses et variées.

On peut les résumer en trois grandes catégories. Il y a ceux qui viennent pour faire leur grand mariage, en passant par ceux qui veulent rendre une

dernière visite à des parents âgés et bien sûr ceux qui viennent pour passer du bon temps.

Depuis, un bout de temps, certains responsables s'interrogent sur les impacts de cette arrivée massive et des formidables flux financiers qu'ils génèrent, même si chacun sait que la grande partie de cette manne est utilisée dans des dépenses ostentatoires. A chaque fois on disserte à l'infini sur les moyens de canaliser, à terme, ces flux financiers vers des projets de développement.

Cependant, tout le monde le

reconnait, qu'en l'absence de structures d'encadrement tant en aval, qu'en amont, il sera difficile de créer un climat de confiance incitant nos compatriotes de la diaspora à verser leur cagnotte dans une besace quelconque, même au nom du développement. Nous ne devons pas nous faire trop d'illusions. Les "je viens" ont leur vision propre, qu'il convient de mieux connaître, au risque d'enfoncer des portes ouvertes. Pour l'heure, une évidence s'impose.

Les sous des "je viens" sont devenus un cautère sur une jambe de bois,

dans une certaine mesure. A nous de trouver des solutions innovatrices, pour que les ressources financières déversées au cours des vacances soient utilisées à bon escient. Pour que l'argent des "je viens" reste au pays, il est nécessaire de fabriquer des filets à petites mailles pour le retenir.

Et c'est à la mesure des intérêts qu'ils pourront en tirer dans cette affaire. Cela n'est possible que si nous engageons un véritable dialogue sur le sens que nous voulons donner au développement de nos îles et que nous prenions des mesures concourant à la

transparence des finances publiques et en premier lieu une lutte implacable contre la corruption. On dit aussi que l'argent a horreur du bruit... de l'instabilité, pourrait-on ajouter.

Tout cela, nous impose de construire une vision d'avenir et refuser de vivre au jour le jour. Pour éviter, encore une fois, d'être toujours dans un mouvement de perpétuel retour. Pour que de temps en temps les "je viens" aient, de temps à autre, envie de rester au pays.

Mmagaza

POLITIQUE

Juwa maintient la pression sur le gouvernement



Photo d'archive

Le parti Juwa continue de maintenir la pression sur le gouvernement. Dans une conférence de presse tenue mercredi, 24h après l'audition de l'ancien président, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, par les enquêteurs de la brigade de recherche de la gendarmerie nationale, les leaders de

cette formation politique exigent le rallongement de la liste.

Le parti Juwa continue de tenir tête au régime en multipliant les actions de communications. Presque 24h après que le président d'honneur de ce parti ait été auditionné par les officiers de

police judiciaire chargés de l'enquête préliminaire sur la citoyenneté économique, les leaders de ce parti ont exigé que la liste soit rallongée et qu'elle ne se limite pas uniquement à des personnalités du Juwa ou de ses alliés de l'opposition.

« Nous avons interrogé le chef de l'État dans le cadre de l'enquête

parlementaire sur la citoyenneté économique. Est-ce que tous ceux qui ont été entendus par la commission doivent faire partie de la liste de ceux qui doivent être entendus dans l'enquête judiciaire ? La réponse, c'est oui. Alors que la liste ne s'arrête pas sur la seule opposition », a déclaré le député Tocha Djohar. L'élu de la région Itsandra sud a dénoncé dans des termes on ne peut plus clairs « l'ordre d'empêchement » du parquet de la République frappant douze personnalités d'interdiction de quitter le territoire et l'île où elles habitent.

« Le procureur a donné un ordre d'empêchement interdisant à certains de quitter le pays et l'île où ils résident, je ne commente pas la décision étant un législateur. Mais monsieur le procureur, un ami que je respecte beaucoup. Je pose une question. Est-ce que le préfet du sud en s'arrogeant ses prérogatives ? », s'est-il demandé.

Mêmes questionnement pour Ahmed Hassane El Barwane qui se demande pourquoi cette mesure de

restriction de la liberté de mouvement n'a-t-elle pas été imposée aussi à Houmed Msaidie ou même au président Azali Assoumani qui ont été auditionnés par la commission parlementaire et qui se disent prêts à être entendus par la justice. Le secrétaire général du parti Juwa redoute des dérives, dit-il, « dictatoriales » du régime.

« La question que nous nous posons, sommes-nous en démocratie ou en dictature ? Nous sommes en dictature, car les éléments dont nous disposons démontrent que le pouvoir est entrain de dérapier et de faire en sorte que tous ses opposants soient bâillonnés », a-t-il fait savoir. El Barwane exprime une autre inquiétude sur des mesures prises par le parquet de la République qui sont susceptibles de division, faisant croire à certains qu'aller d'une île à une autre serait synonyme d'aller d'un pays à un autre.

Maoulida Mbaé

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les ambassadeurs d'Australie, du Sud Soudan et du Benin présentent leurs lettres de créance

Le Président de la République a reçu hier jeudi dans la matinée, trois ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres de créance. Azali Assoumani a demandé à ces diplomates de lui apporter leur soutien afin que l'île comorienne de Mayotte puisse rejoindre son giron naturel.

Le président de la République a reçu hier jeudi, trois ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres de créance. Il s'agit de Philip Jada Natana, premier ambassadeur de la République du Soudan du Sud à être accrédité en Union des Comores, Jenny Dee pour l'Australie et Eric Frank Saizonou pour le Bénin. Les échanges ont porté essentiellement sur les voies et moyens de renforcer davantage les relations bilatérales entre leurs pays respectifs et l'Union des Comores.

Devant les trois ambassadeurs, le Chef de l'Etat a sollicité leur appui dans la résolution du contentieux qui oppose la France aux Comores sur la question de l'île comorienne de Mayotte. Azali Assoumani a émis le souhait de voir ces trois pays apporter leur appui au processus de réformes en cours dans le pays, notamment la tenue du référendum prévu pour le mois de juillet prochain, ainsi que les autres scrutins qui s'en suivront.

Le Chef de l'Etat a salué l'exemplarité de l'Australie, connue pour son respect de la démocratie et de l'état de Droit; il a également loué l'expérience de l'Australie en matière de sécurité maritime, de protection des frontières et de lutte contre les trafics illicites et s'est réjoui de la coopération qui existe entre les deux pays dans ces différents domaines. L'ambassadrice de l'Australie s'est par ailleurs réjouie de l'adhésion des Comores à l'IORA et donc des avantages que cette adhésion apporte au pays

notamment dans les domaines de l'Economie bleue et de la consolidation de la sécurité et la sûreté maritime. Jenny Dee a salué les bonnes relations qui unissent l'Australie et les Comores ainsi que le soutien mutuel que les deux pays s'apportent au sein des instances internationales, la diplomate a renouvelé la disponibilité de l'Australie à appuyer tous les efforts que le pays déploie en faveur de son développement.

De son côté, l'ambassadeur de la République du Bénin a assuré au

président Azali Assoumani que s'agissant de la question de Mayotte, le Bénin continuera d'apporter son appui aux Comores au sein des instances internationales. Concernant le processus de réformes en cours dans le pays, le diplomate béninois a assuré apporter son soutien au chef de l'Etat tout en précisant qu'en Afrique, la pédagogie et la patience sont nécessaires pour faire appliquer des réformes qui sont toujours utiles mais que les populations ont du mal à accepter facilement. Eric Frank Saizonou a dit sa

disponibilité à aider au développement des Comores notamment à travers le partage d'expériences dans les domaines tels que l'Agriculture, le Tourisme et la Micro finances en faveur des femmes. Des domaines que le Bénin maîtrise.

Mohamed Youssouf



Les trois nouveaux ambassadeurs accrédités reçus à Beit Salam

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL DES JEUNES :

Objectif prioritaire, qualification des Comores en Coupe d'Afrique des jeunes

Une fois nommé coordinateur national du football de base, Toienlidine Anassi a pris le bâton du pèlerin. Il sillonne les instances insulaires de la discipline et multiplie les rencontres de concertation, de travail et d'orientation. Après la formation des jeunes arbitres, sachant que les enfants appren-

nent en jouant et en imitant, l'ordre est donné aux trois Ligues pour s'atteler aux préparatifs du championnat des U15, immédiatement après le ramadan.

Toienlidine Anassi, vice-président en charge du football des jeunes, dit ce qu'il fait et

fait ce qu'il dit. Une énième réunion, tenue au siège de la Fédération de Football des Comores, avec ses collaborateurs de l'île, a dressé un bilan de la campagne de sensibilisation, menée auprès des districts et des équipes qui développent des « Centres de Formation ».

A court terme, l'objectif de la

mobilisation : « c'est de doter les jeunes footballeurs des Licences-plus (Lic+) en perspectives de l'ouverture du championnat des U15. Cet action fait parti de mes priorités », explique Toienlidine Anassi. Cette préoccupation rentre aussi dans le cadre de la plate-forme de la Fifa-Connect, sorte de politique de promotion des lic + auprès des jeunes footballeurs.

Élaborer un planning crédible

La haute instance du football a noté une évolution significative au niveau des Ligues insulaires sur l'enregistrement des licences :

Mohéli (5 équipes), Ndzouani (10) et Ngazidja (12). A long terme, l'objectif, c'est la Coupe d'Afrique des Nations des jeunes : « Je veux que dans dix ans, les Comores se qualifient à la phase finale d'une Coupe d'Afrique des Nations », envisage notre interlocuteur. Avec un colossal budget de démarrage (880.000f et 745.000f), Toienlidine peut longuement rêver. Les Commissions d'Organisation et d'Homologation des matches des U15 se donnent rendez-vous en juin prochain pour élaborer un planning crédible.

Bm Gondet



Toienlidine Anassi, l'homme fort du football de base

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Mai 2018

Lever du soleil:
06h 16mn
Coucher du soleil:
17h 50mn

Fajr : **05h 04mn**
Dhouhr : **12h 06mn**
Ansr : **15h 05mn**
Maghrib : **17h 53mn**
Incha : **19h 07mn**



Meck-Moroni

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni lance un appel d'offres pour recruter une société prestataire de service afin d'assurer la sécurité et le gardiennage des personnes, des biens et des locaux.

1. Résultats attendus

Le prestataire devra mettre à la disposition de la Meck-Moroni un dispositif composé d'un nombre approprié d'agent de sécurité, d'équipement et de matériel nécessaire afin d'assurer les prestations de surveillance, de gardiennage, de prévention et de première intervention sur l'ensemble du patrimoine à savoir les personnes, les biens et les locaux.

Le fournisseur devra également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés de l'outil (au moins 10 personnes).

2. Profil du prestataire

Le prestataire doit être une société de droit comorien spécialisée en sécurité privée et gardiennage, disposant de moyens techniques, financiers et humains nécessaires à la réalisation de cette mission. Elle doit avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la sécurité et disposer d'une parfaite connaissance des questions relatives à la sûreté ainsi qu'à la sécurité des biens et des personnes et de leur législation.

3. Éléments à fournir :

Offre technique :

- Registre du commerce
- Quitus fiscal
- Etats financiers à décembre 2017
- Trois derniers états de salaire mensuel du personnel de la société
- Présentation de la société (Date de création, organisation, nombre d'em-

ployés...)

- Références sur les contrats
- Moyens matériels à disposition
- Note décrivant le dispositif proposé pour Meck-Moroni

Offre financière :

L'offre financière doit intégrer l'ensemble des coûts qui seront à la charge de Meck-Moroni. La présentation des coûts devra permettre d'avoir une décomposition de tous les paramètres qui influencent le prix à payer.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions «Recrutement société de gardiennage»

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat de la Meck-Moroni à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le Jeudi 31 mai 2018, 11h 00.**

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

N.B : le TDR est à télécharger sur le site web de la Meck-Moroni l'adresse suivante:

www.meck-moroni.org ou sur facebook à l'adresse suivante : Meck Moroni Officiel